

# L'EMBUSCADE ETOILEE D'OLIVIER

Samedi 12 janvier 2019

## Règlement

### **INSCRIPTIONS :**

Ouverture des inscriptions le 14 Novembre 2018 sur le site Gotiming voir lien sur :

[www.hameau-olivier-cheval-handicap.fr](http://www.hameau-olivier-cheval-handicap.fr)

Fermeture des inscriptions via le site le 10 Janvier 2019.

Inscription validée dès réception du paiement en ligne

Un supplément de 2 € sera demandé pour toutes inscriptions sur place le jour même.

### **TARIF :**

Parcours 6 : 5 €

Parcours 12 KM : 7 €

Frais bancaire sur Gotiming : 0,95 €

Inscription sur place : Majoration de 2 €

### **DOSSARDS :**

Retraits de dossards :

Samedi à partir de 10H

Parc de Volkrange (centre st Michel)

Départ des courses : 18H pour les 2 distances du Château de Volkrange

Arrivées au centre St Michel Volkrange

### **CHRONOMÉTRAGE :**

Assuré par Gotiming.

Les Dossard Décathlon sont équipés d'une puce jetable uniquement pour les coureurs.

### **CERTIFICAT MEDICAL :**

Pour tous les participants (Coureurs/Marcheurs) Article L 231-3 du code du sport

Tous les participants non-licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou sa photocopie mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition.

Aucune inscription ne sera validée par l'association organisatrice sans la présentation de ce dit certificat.

Pour les participants licenciés, merci de présenter la licence et d'inscrire le n° de licence sur le bulletin d'inscription.

### **EQUIPEMENT :**

Conseillés à tous les participants du 12 et 6 km ;

De s'équiper en fonction de la météo d'une réserve d'eau type, gourde ou poche à eau, barres alimentaires, d'un téléphone portable et d'une lampe frontale.

### **BALISAGE :**

Du 6 Km :

Le balisage au sol sera effectué à base de chaux et de peinture BIO de couleur blanche.

Toutes les flèches de direction seront surmontées de EO.

Il se fera également à l'aide de rubalise de couleur blanc C/A .

Des panneaux de directions seront placés à des points bien précis.

Tout participant doit observer les balisages durant sa course. En cas de non balisage au sol ou aux arbres au-delà de 100 mètres, le coureur/marcheur devra faire demi-tour et revenir sur ses pas pour corriger son erreur de parcours. Aucune réclamation ne sera recevable.

DU 12 km

Balisage tous les 100m alternative, lumière clignotante et bandes réfléchissantes ;

Le balisage au sol sera effectué à base de chaux et de peinture bio de couleur orange.

Toutes les flèches de directions seront surmontées de E0.

Il se fera également à l'aide de rubalise de couleur bleue Décathlon .

Tout participant doit observer les balisages durant sa course. En cas non balisage au sol ou aux arbres au-delà de 100 mètres, le coureur/marcheur devra faire demi-tour et revenir sur ses pas pour corriger son erreur de parcours. Aucune réclamation ne sera recevable.

### **RAVITAILLEMENTS**

2 ravitaillements sur le parcours du 12 KM : le 1er au km 6 (solide et liquide ) et le 2ème a l'arrivée ( liquide).

1 ravitaillement sur le parcours de 6km (liquide) à l'arrivée.

### **SECURITE :**

La sécurité sera assurée par des signaleurs Bénévoles placés tout au long du parcours à des endroits stratégiques pour la sécurité des coureurs.

2 postes de secouristes (croix rouge) ;

1<sup>er</sup> poste de secouristes au parc Volkrange (départ/arrivée) ;

2<sup>ème</sup> poste de secouristes au km6 pour le parcours du 12 km

L'assistance médicale sera composée de la Croix rouge et sera là pour vous avant la course, sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté au poste le plus proche et signaler sa position. En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou bien d'annuler l'épreuve.

### **SANCTION :**

Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autres débris, faisant preuve d'anti sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié. (Aucune réclamation possible). Des sacs poubelles seront également disposés proche des ravitaillements.

### **ASSURANCE ET RESPONSABILITE CIVILE :**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante ou en cas de vol.

### **PARKINGS**

Plusieurs parkings à proximité du parc de Volkrange.

Eviter le stationnement Boucle de la Ferme et ne pas stationner DEVANT LES ENTRÉES DE GARAGE DES RÉSIDENTS !

Un parking est disponible, montée du Donjon, face à l'ESAT le Castel et à l'intérieur du parc.